

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(6\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Pinart et Cie, 19 décembre 1861](#)

Jean-Baptiste André Godin à Pinart et Cie, 19 décembre 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 1 p. (218r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Pinart et Cie, 19 décembre 1861, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (6)

Consulté le 28/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/41953>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [19 décembre 1861](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Pinart et Cie](#)

Lieu de destination Marquise (Pas-de-Calais)

Description

Résumé Approvisionnement en fonte des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Sur le litige commercial opposant Godin à Pinart et Cie. Godin explique à Pinart et Cie qu'au moment où la fonte que celui-ci doit reprendre va être chargée, il a examiné la fonte déchargée du bateau Union des deux frères, qui s'est avérée à nouveau de qualités diverses, et va être l'objet d'un nouveau litige entre eux. Godin confirme à Pinart et Cie que la mauvaise fonte aurait dû être triée avant son chargement et lui demande de la reprendre ou de lui proposer un prix conforme à sa qualité.

Mots-clés

[Conflit](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fonte](#), [Transport de marchandises](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Quier le 19 ybr 1660

218
2021

Affaires Civiles et Cr.

au moment de la chargement
 des fontes qui sont usées a reprendre de
 commencer par dans la possibilité
 de jeter un coup d'œil sur les fontes
 du bateau le plus usé qui sont maintenant
 déchargés ces fontes sont usées de qualité
 médiocre comme l'est le dernier bateau
 qui sont perdus et sur lesquels j'ai eu
 encore faire un effort pour pousser
 travailler ce qui fait que plusieurs des
 fontes qui sont usées le plus a reprendre
 avec un peu de patience et de travail
 et de qualité inférieure et de faire
 l'objet d'un nouveau litige entre nous.

malgré cela plusieurs autres des fontes
 mises en part et quelques autres on demandent
 des fontes dures sur les bords des pieux et les
 autres fontes sont dures vous avez promis
 au contraire ces fontes de vos répétitions
 et sans rien avoir rien fait il faut donc
 que cette distraction soit faite et
 que cette fontes soit usées par vous a
 moins que pour cela je n'ose au nous
 introduisons sur le pied car il est de
 moins mauvais que cela que bon se
 recharger

Ambray agréer mes vœux
 Godin